



LES ARCHERS DE SAINT-BRICE-SOUS-FORET

Organisent les **17 et 18 NOVEMBRE 2018**

leur concours de tir en salle 2 x 18 m

Support DD 95 – 1ère Etape
SÉLECTIF CHAMPIONNAT DE FRANCE

**Challenge « P'tits bouts »
samedi au départ 2**

Affiliation à la FFTA N° 0895281



LIEU : Gymnase de Nézant – Rue de Nézant - 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

	Ouverture du greffe	Flèches d'échauffement	Début des tirs
Samedi départ 1	09h30	10h00	10h30
Samedi départ 2*	14h00	14h30	15h00
Dimanche départ 3	08h30	09h00	09h30
Dimanche départ 4	13h00	13h30	14h00

*Le départ 2 est support du « Challenge P'tits Bouts » mis en place par la Commission Régionale Jeunes à destination des Poussins et des Benjamins. Dans ce cadre, ces catégories sont prioritaires à l'inscription jusqu'à 15 jours avant la date de la compétition. Ce départ comprend 6 cibles réservés aux Poussins / Benjamins et 6 cibles ouvertes aux autres catégories. Les récompenses pour les Poussins / Benjamins se feront à l'issue de ce départ.

Blasons :

Ø 80 cm pour les Poussins,

Ø 60 cm pour les Benjamins, Minimes viseur, Cadets sans viseur,

Ø 40 cm pour les autres catégories,

Trispots verticaux de 40 cm pour les arcs à poulies,

Trispots verticaux de 40 cm pour les arcs classiques sur demande à l'inscription.

Récompenses :

Aux trois premiers de chaque catégorie officielle,

A la 1^{ère} équipe arc classique femme et homme, 1^{ère} équipe arc à poulie femme et homme, 1^{ère} équipe jeunes

Remise des récompenses **Dimanche vers 17h30** uniquement aux archers présents à la remise des prix.

Les équipes seront à déclarer au greffe par le premier archer du club ou de la compagnie.

Licence en cours de validité obligatoire / Chaussures de sport exigées /

Tenue blanche ou de club obligatoire / Utilisation de flèches carbone sous la responsabilité du tireur

TARIF DE L'ENGAGEMENT : **8,50 Euros.**

Les inscriptions doivent être adressées le plus rapidement possible à :

Josiane PERES

7, Route d'Ecouen - 95460 EZANVILLE

Tél. (de 9h à 19h) : **01 39 91 14 89** ou Port. : **06 58 78 19 96** - E-mail : **josiane.peres@orange.fr**

Les inscriptions téléphoniques devront être confirmées dans les 48 H, par écrit, accompagnées du règlement (chèque à l'ordre des Archers de St-Brice).

Buvette - Sandwichs sur place

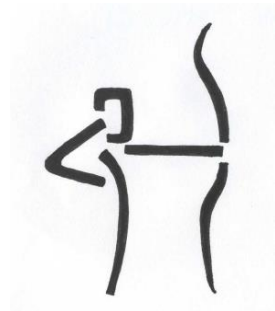
Site : <http://les-archers-de-st-brice.fr/>



LES ARCHERS DE ST BRICE

Affiliation à la FFTA N° 0895281

Concours Salle 2 X 18 M
Des 17 et 18 Novembre 2018



Nom	Prénom	N° Licence	Catégorie	Type d'arc	S1	S2	D3	D4

Club ou compagnie

Nom - adresse - téléphone du responsable des inscriptions

Nombre de participants _____ par 8,50 euros soit un règlement de _____

A l'ordre des Archers de Saint Brice

Merci de bien vouloir retourner le présent mandat accompagné du règlement des inscriptions avant le **15/11/2018** à :

Josiane PERES

7 route d'Ecouen - 95460 EZANVILLE

Tél : 01 39 91 14 89 ou 06 58 78 19 96 - E-mail : josiane.peres@orange.fr

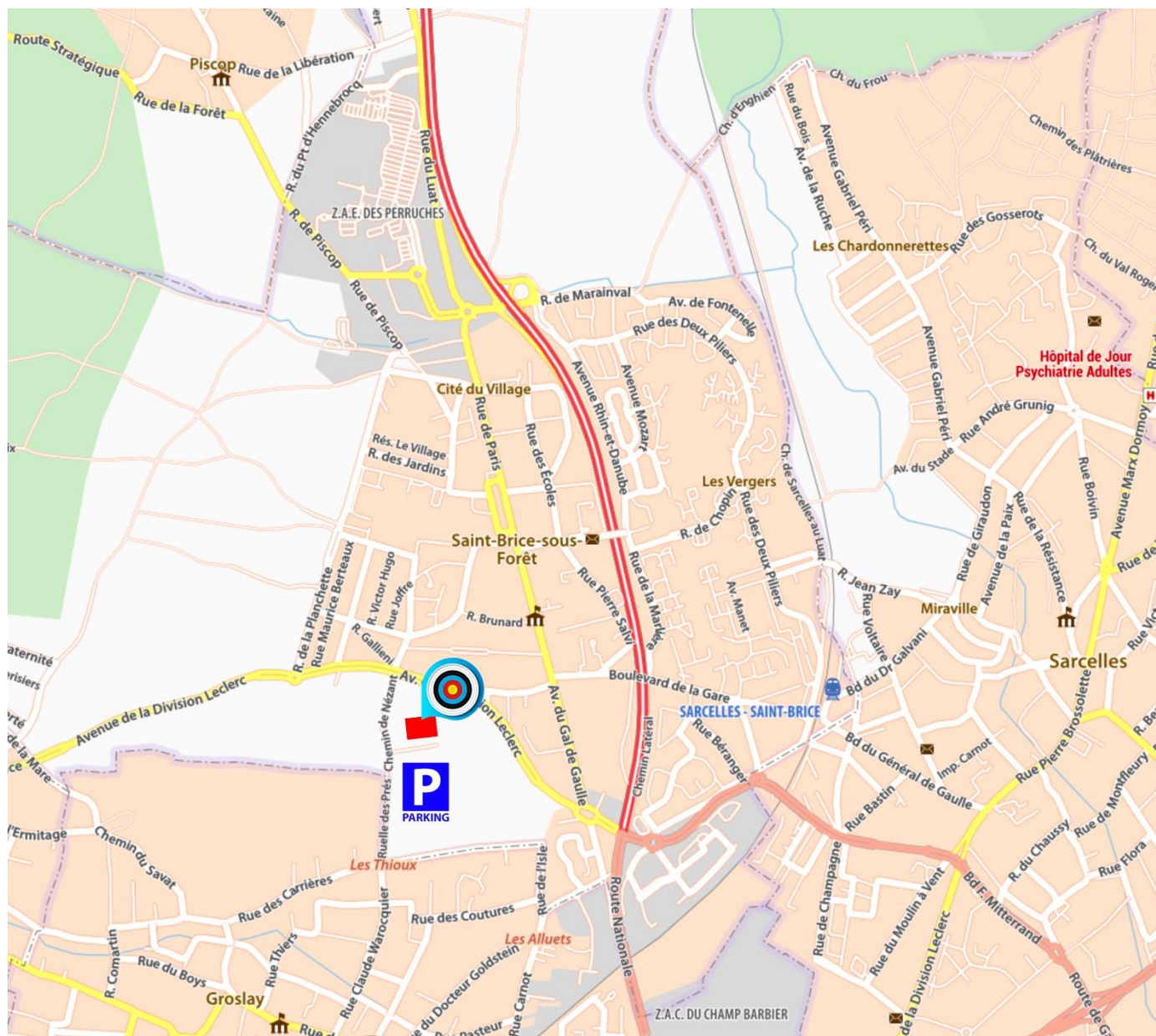
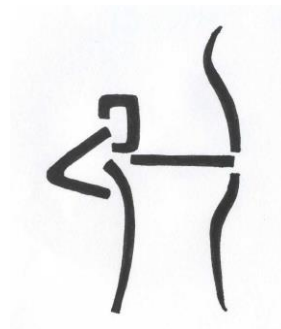
Merci à toutes et à tous et à bientôt



LES ARCHERS DE ST BRICE

Affiliation à la FFTA N° 0895281

Concours Salle 2 X 18 M
Des 17 et 18 Novembre 2018



PARKING EN HAUT DE LA CÔTE (plus de quarante places), le parking du bas est réservé à l'organisation

Gymnase de Nézant - Rue de Nézant à SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - 95350

Coordonnées GPS :

48° 59' 38''N

2° 21' 6'' E